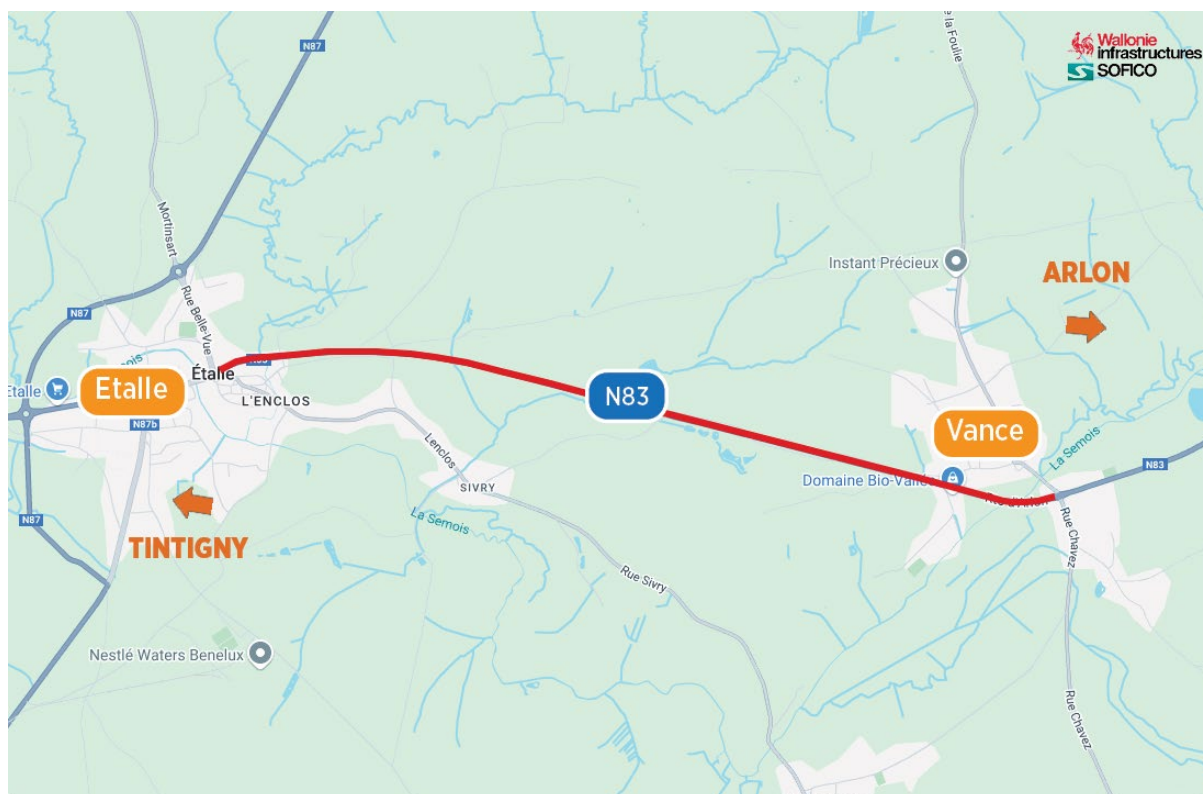


N83 – Reconstruction et sécurisation de pistes cyclables entre les giratoires de Vance et d'Etalle : reprise du chantier

6 mars 2026

Comme annoncé, le chantier de reconstruction et sécurisation des pistes cyclables longeant la N83 entre Etalle et Vance reprendra prochainement. Dès le 16 mars prochain, la circulation sur la N83 sera interdite depuis Vance vers Etalle. Cette configuration a été mise en place en collaboration avec la commune et la zone de police. Elle a été validée par les commerçants des zones concernées. Les commerces de Vance resteront accessibles.



MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Dès le **lundi 16 mars jusqu'à la mi-juin**, la circulation sur la **N83** entre les giratoires d'Etalle et de Vance restera **uniquement possible en direction de Vance**, sur une seule bande :

- Les usagers circulant sur la N83 venant de Vance et souhaitant gagner Etalle seront invités à emprunter la N83 vers Arlon, l'E25-E411/A4 vers le Luxembourg via l'échangeur n°30 « Fouches », effectuer un demi-tour à hauteur de l'échangeur n°31 « Arlon » pour rejoindre l'E25-E411/A4 vers Neufchâteau, sortir à l'échangeur n°29 « Habay » et gagner la N87 vers Etalle.

Les **commerces** de Vance resteront **accessibles**.

Cette configuration a été mise en place en collaboration avec la **commune** et la **zone de police**. Elle a été **validée par les commerçants** des zones concernées.

Pour rappel, le maintien du sens « Etalle vers Vance » n'était **pas possible lors de la première phase** du chantier à la suite de travaux voisins qui se tenaient alors sur l'autoroute.

Dès la **mi-juin jusqu'à la mi-juillet**, les travaux s'achèveront hors voiries mais aussi sur **zones traitées successivement grâce à la mise en place de feux tricolores** impliquant une circulation alternée sur un tronçon de quelques centaines de mètres.

RAPPEL

Ce chantier, débuté en **août 2025**, vise à **reconstruire les pistes cyclables bordant la N83 entre les giratoires d'Etalle et de Vance**. Entre le giratoire de Vance et 500 mètres avant celui d'Etalle, cette piste cyclable sera bidirectionnelle, située du côté du village de Vance. Sur les 500 derniers mètres, deux pistes cyclables distinctes, une par sens, seront créées. Ces pistes seront séparées de la voirie. Ces opérations permettront d'optimiser et de sécuriser la circulation des cyclistes sur ce tronçon de près de 5 kilomètres.

À la suite de la réception de mauvais résultats de divers essais et de conditions météorologiques défavorables, la **technique de mise en œuvre a dû être revue à l'automne 2025**.

Afin de pouvoir mettre en œuvre ces solutions techniques, mais aussi d'alléger l'impact sur la mobilité, les **travaux ont été interrompus durant l'hiver et les voies libérées**.

Ce chantier représente un budget de près de **€1,4 million HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Colas qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   